

Pratiques d'achat IAE-Entreprises



Structure de l'IAE : **URSIE**
Entreprise : **SNCF**

Pourquoi Gare & Connexions a décidé de signer une convention avec les Ateliers et Chantiers d'Insertion ?

Dans le cadre de sa mission de service public et de sa volonté de développer des actions relatives à la responsabilité sociale de l'entreprise, Gares & Connexions, branche de la SNCF, s'est engagée dans des actions de lutte contre l'exclusion, notamment au travers de l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. C'est ainsi qu'une convention a été signée avec différents Ateliers et Chantiers d'Insertion du Limousin, en janvier 2015, pour marquer cette volonté de travailler avec les acteurs de l'insertion sur le territoire limousin. Gares & Connexions soutient ainsi le secteur associatif pour générer indirectement des emplois durables d'insertion. Gares & Connexions est convaincue de la pertinence du dispositif « Atelier et Chantier d'Insertion » et de la relation partenaires/clients avec des opérateurs associatifs qui disposent de la compétence pour mener des actions d'insertion. De plus, Gares & Connexions, gestionnaire des 3000 gares françaises, présente l'ambition d'offrir aux voyageurs des gares correctement entretenues.

Quel est l'intérêt d'une telle collaboration ?

Les objectifs de cette collaboration entre la SNCF et les Ateliers et Chantiers d'Insertion concernés sont :

- D'améliorer de façon continue l'emploi de personnes accueillies en tant que salariés en insertion sur le chantier, dont le cahier des charges est défini, du point de vue social, et au regard des dispositifs légaux en vigueur, par l'association.
- De réaliser par le biais des Chantiers d'Insertion, des opérations de remise en état et de petite maintenance (mobilier, espaces verts, abords...) dans des gares et des haltes ferroviaires.

Sur quoi s'engage le partenariat ?

11 Ateliers et Chantiers d'Insertion conventionnés

19 gares ou haltes concernées par les travaux

40000 euros de budget

Plan de prévention établi entre la SNCF et les salariés permanents et en insertion des ACI

3453 heures d'insertion, 2253 heures d'ASP et 908h d'encadrement



GARES &
CONNEXIONS

Les prestations sont les suivantes :

- Travaux, entretiens d'espaces verts, bacs à fleurs, bancs...
- Pose de clôtures
- Tonte, débroussaillage
- Abattage d'arbres
- Réfection d'abris
- Réhabilitation de parkings de gares et haltes, marquage au sol
- Réfection de salle d'attente, peinture, menuiserie
- Pose de contreplaqués
- Réparation suite à un sinistre

Quelles sont les perspectives de ce partenariat ?

En 2016, une convention devrait être signée entre l'URSIE et Gares & Connexions pour assurer la mise en relation entre la SNCF, le donneur d'ordres et les chantiers d'insertion et aura pour autres missions :

- Diffusion d'informations entre les 2 protagonistes
- La coordination sur l'ensemble des actions listées dans la convention
- Veille de l'application du cahier des charges de la convention
- Respect de la sécurité sur les chantiers dans les gares (EPI, ...)
- Parcours d'insertion des salariés en mettant en place des formations

Ce partenariat sera sûrement renouvelé en 2017.

Brigitte POURMONET, déléguée régionale URSIE Limousin

« Ce partenariat nous a permis de travailler avec de nouveaux acteurs, nos clients étant traditionnellement des collectivités et des particuliers, très rarement des entreprises »
Les Chemins de Chantiers Jacquaires.

« Ce partenariat est bénéfique pour tous : la SNCF lutte contre l'exclusion et permet au chantier de développer son activité »
Les Jardins de Cocagne en Limousin

« Depuis plus de 4 ans, la SNCF Limousin, représentée par la branche Gares & Connexions et plus précisément sur la région, par l'Unité Gares du Limousin, dans laquelle je suis responsable de la qualité de service en gare, signe une convention de partenariat avec plusieurs associations d'insertion.

Cette démarche entre dans le cadre des actions sociétales et plus particulièrement dans la politique d'insertion professionnelle et d'accompagnement vers l'emploi menée par la SNCF. Dans le cadre de ce partenariat avec l'URSIE et les ACI, mon équipe et moi-même sollicitons ces structures pour réaliser différents travaux d'entretien et d'embellissement de nos gares et haltes du Limousin. Ces prestations consistent en des travaux dans les espaces verts, des travaux de rénovation des bâtiments...

Nous avons investi 40 000 euros cette année, soit 300 000 euros en 5 ans. Nous sommes heureux de pouvoir travailler ensemble et ce partenariat nous permet de bénéficier de prestations de qualité. Il s'agit d'une relation gagnant-gagnant ! »

Céline RODRIGUEZ, responsable qualité/gestion du site pour la SNCF

Thierry MERLAUD, manager de l'engagement sociétal, correspondant Fondation SNCF



URSIE Limousin
Tel : 05 55 35 89 57
urei.lim@orange.fr
www.urei-alie.com

SNCF
celine.rodriguez@sncf.fr
thierry.merlaud@sncf.fr
www.sncf.fr